



Formation
continue



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



APPRENTISSAGE - FORMATION CONTINUE

EAU
SERVICE
PATRIMOINE
AGRICULTURE

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

Conduite de la Production de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM)

Niveau 4 (Niveau BAC)

RNCP : 34675



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce Certificat permet à tout apprenant d'assurer le pilotage technico-économique d'une exploitation de production et/ou de cueillette de plantes aromatiques, de réaliser les travaux liés à la conduite de la production et de réaliser les opérations relatives à la transformation des plantes aromatiques, leur stockage mais aussi leur conditionnement sans oublier l'organisation de l'atelier.

506
heures

EN CENTRE DE
FORMATION

12
semaines

DE STAGE EN
ENTREPRISE



Les
formateur(rice)s
sont experts
dans leur
domaine
d'intervention
et c'est très
enrichissant.

Mélanie, CS PPAM



ENSEIGNEMENTS

Une formation découpée en 3 séquences rattachées à autant de situations de travail locales. On y retrouve par exemple l'environnement économique de l'entreprise, les principales façons de valoriser un produit, la réglementation et les techniques de cultures, mais aussi de cueillettes et de séchages de plantes.



CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un BAC Professionnel ou Technologique, d'un BPREA, d'un BTSA, d'une Licence Professionnelle, avec ou sans expérience professionnelle. Salariés dans le cadre d'un Projet de Transition Professionnelle. Le projet professionnel doit être en lien avec le salariat en agriculture (secteur production ou para agricole).

Dérogation possible : nous consulter.



DÉBOUCHÉS

Chef(fe) d'exploitation agricole spécialisé(e) en plantes à parfum, aromatiques et médicinales à usage artisanal ou industriel, chef(fe) de culture spécialisé(e) en PPAM, technicien(ne) de production PPAM, technicien(ne) de transformation PPAM.



POURSUITES D'ÉTUDES

Ce certificat permet d'entrer dans la vie active.



LES PLUS DE LA FORMATION

Des coordonnateurs pédagogiques pour garantir un parcours de formation individualisé. Des professionnels des Organismes Agricoles et producteurs interviennent pour une formation au plus près du terrain.

CFPPA

Tel: 05 55 81 48 90
cfppa.ahun@educagri.fr



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



www.ahun.educagri.fr

